

Éligibilité calendaire

En quelques mots

Il est désormais possible pour une enseigne de définir un calendrier d'activité de ses transporteurs pour affiner l'éligibilité et l'orchestration et ainsi mieux refléter les réalités du terrain. Cette configuration est possible via le back office Woop dans l'onglet *Paramétrage du transporteur*.

Général
Paramétrage
Technique
Administratif
Indicateurs

Capacité transporteur

Poids
Dimensions
Distances
Colis

Poids min pris en charge: --
Poids max pris en charge: --
Poids min par colis pris en charge: --
Poids max par colis pris en charge: --

Caractéristique de point relais

Poids maxi: 20 kg

Type de point relais

☒ Agence
☒ Poste
☒ Locker
☒ Sans locker
☒ Drive

Contrainte de livraison

Aucune contrainte de livraison paramétrée pour le moment.
+ Ajouter

Plages horaires d'activité

Fuseau horaire: Europe/Paris

Lundi	08:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00 / 19:00 - 22:00
Mardi	Fermé
Mercredi	08:00 - 12:00
Jeudi	08:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00 / 19:00 - 22:00
Vendredi	08:00 - 12:00
Samedi	08:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00 / 19:00 - 22:00
Dimanche	Fermé

Contexte

Une enseigne doit pouvoir définir des jours et des créneaux horaires d'éligibilité pour chaque transporteur afin d'aiguiller les commandes en fonction de ce qui a été contractualisé.

Ci-dessous, deux cas de figure concrets :

- Le transporteur a des contraintes de livraison qui lui sont propres :
 - Un transporteur A ne travaille que du lundi au vendredi, de 8h à 20h
 - Un transporteur B travaille tous les jours de la semaine
- L'enseigne souhaite optimiser la répartition des flux en allouant tout ou partie des commandes à certains transporteurs en fonction de la journée ou du créneau horaire :
 - Les commandes pour une livraison le matin sont allouées au transporteur A
 - Les commandes pour une livraison l'après-midi sont allouées au transporteur B



Solution

- Ajout de plages horaires d'activité au niveau transporteur ;
- Déclinaison de celles-ci sur l'éligibilité **et** orchestration sur tous les sous-niveaux ;
- Mise en place d'un alerting via Metabase à destination des CSM pour détecter les incompatibilités de configuration avec la semaine type ;
- Ajustement de l'API **POST/eligibilities** pour ajouter la plage d'activité dans la réponse.

Plages horaires d'activité

Aucune plage horaire n'est paramétrée.

[Ajouter](#)

Modifier les plages horaires d'activité

Fuseau horaire : Europe/Paris

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ ...

Début *	08:00	Fin *	12:00	☒	☐
Début *	13:00	Fin *	18:00	☒	☐
Début *	19:00	Fin *	22:00	☒	☐

☐ Fermé

[Annuler](#) [Enregistrer](#)

Plages horaires d'activité

Fuseau horaire : Europe/Paris

Lundi	08:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00 / 19:00 - 22:00
Mardi	Fermé
Mercredi	08:00 - 12:00
Jeudi	08:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00 / 19:00 - 22:00
Vendredi	08:00 - 12:00
Samedi	08:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00 / 19:00 - 22:00
Dimanche	Fermé

Une fois les plages horaires configurées, lorsque l'on exécute la requête **POST /eligibilities** ou **POST/order** l'éligibilité se fait sur les plages d'activité paramétrées au niveau transporteur. De plus, les plages d'activité des transporteurs éligibles sont renvoyées dans la réponse de la requête sous la forme suivante :

```

1  "workSchedule": {
2    "timezone": "Europe/Paris",
3    "monday": [
4      {
5        "end": "11:00",
6        "start": "07:00"
7      },
8      {
9        "end": "17:00",
10       "start": "13:00"
11     }
12   ],
13   "tuesday": [
14     {
15       "end": "11:00",
16       "start": "07:00"
17     },
18     {
19       "end": "17:00",
20       "start": "13:00"
21     }

```

```
22     ],  
23     "wednesday": [],  
24     "thursday": null,  
25     "friday": null,  
26     "saturday": null,  
27     "sunday": null  
28 }
```